CDG 38
CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

VOTRE PARTENAIRE DE L'EMPLOI PUBLIC LOCAL



cdg38@cdg38.fr | 04 76 33 20 33 | www.cdg38.fr | CDG38

Le CDG 38 est un établissement public administratif spécialisé en ressources humaines au service de tous les employeurs publics locaux de l'Isère (communes, intercommunalités, syndicats mixtes, CCAS...). Fondé sur un principe coopératif de mutualisation des moyens, il agit pour le compte des collectivités et des établissements publics locaux qui y sont affiliés.
Il est dirigé par un conseil d'administration composé de 33 élus locaux isérois qui élisent un Président parmi eux. Ses membres ont été renouvelés en 2026.
Son financement est intégralement assuré par les cotisations (0, 8 % depuis le 1er janvier 2026) de ses affiliés.

NOS ENGAGEMENTS

ACCOMPAGNER

Le CDG 38 accompagne les élus et les gestionnaires RH au quotidien dans leur rôle et leurs responsabilités d'employeur. Nous mettons à leur disposition notre expertise et nos outils en matière de gestion des ressources humaines.

FACILITER

Le CDG 38 mutualise les ressources nécessaires à la gestion des carriéres des agents. Elles sont ainsi accessibles à toutes les collectivités quelle que soit leur taille. Nous facilitons aussi le partage des compétences et des expériences, et favorisons l'échange entre professionnels pour leur permettre d'élargir leurs pratiques.

COOPÉRER

Le CDG 38 inscrit son action dans un cadre partenarial. Nous collaborons avec le CNFPT, France Travail, l'UGA, l'AMI et le COS 38.
Nous avons renforcé notre coopération entre les douze CDG de la région Auvergne-Rhône-Alpes et travaillons en réseau, à l'échelle nationale.
Ces coopérations permettent de proposer des solutions adaptées, mutualisées et à des coûts partagés.

PROMOUVOIR

Le CDG 38 assure la promotion des métiers territoriaux pour répondre aux besoins de compétences et de recrutement des collectivités.
Porteurs d'une vision exigeante du service public, nous encourageons des pratiques dynamiques et valorisons les débouchés dans l'emploi public local.

CHIFFRES-CLÉS 2025

678 communes & établissements affiliés

20 153 agents rattachés

5 625 offres d'emploi diffusées

10 concours organisés pour **3 500** candidats

3 989 agents couverts en mutuelle santé

6 358 bulletins de paie réalisés pour **31** collectivités

8 240 agents couverts par notre mutuelle prévoyance

13 909 agents suivis en santé au travail

64, 5 jours de missions de remplacement en collectivités (Secrétaires généraux de mairie)

591 dossiers de promotion interne présentés (cat A et B) **145** candidats promus

12 collectivités accompagnées individuellement en conseil et organisation RH

2 263 dossiers instruits en conseil médical

NOS Missions

CARRIÈRE & CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Conseil statutaire : accompagner les employeurs
Dialogue social : structurer les relations de travail
Paies : proposer des solutions adaptées
Médiation : prévenir les contentieux et régler les litiges à l'amiable
Retraite : préparer la fin de fonction des agents
Conseil en organisation : intervenir **«** sur mesure **»**

EMPLOI

Recrutement et concours : vous aider à faire le meilleur choix
Intérim public : des ressources humaines en proximité
Conseil en évolution professionnelle : évoluer, affiner un projet ou changer de métier
Maintien dans l'emploi : sensibiliser les élus et les agents aux enjeux du handicap

SANTÉ AU TRAVAIL & PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Des équipes pluridisciplinaires au service des agents et des employeurs

SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE

Animer le réseau départemental (380 secrétaires généraux de mairie dans l'Isère)

MUTUELLES, ASSURANCE STATUTAIRE & TITRES-RESTAURANT

Des contrats de groupe pour tous

ARCHIVES ITINÉRANTES

Optimiser la gestion de l'information et des archives

LE CDG & vous

UN PERSONNEL EXPERT

- 100 agents au service des collectivités
- Des intervenants spécialisés: médecins, infirmiers, préventeurs, psychologues du travail, assistantes sociales, juristes, référents handicap, conseillers emploi, archivistes...
- Un correspondant unique par collectivité pour le conseil statutaire, la gestion des carrières et l'expertise « paies »

DES RESSOURCES EN LIGNE

- Des informations actualisées sur les carrières, les concours, les évolutions règlementaires...
- Un espace documentaire (fiches pratiques, notes juridiques, modèles d'actes...)
- Un espace sécurisé dédié à sa collectivité (carrières et paies..)
- Un espace collaboratif pour échanger entre professionnels.

DES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

- Des rencontres RH dans les territoires sur l'actualité statutaire
- Trois réseaux professionnels pour échanger (Secrétaires Généraux de Mairie, DRH, préventeurs)
- Des réunions pour les lauréats de concours et les candidats à la mobilité
- La présence de nos conseillers sur les salons et forums de l'emploi

DES SOLUTIONS DE GESTION

- Un logiciel de gestion des carrières
- Le bénéfice de contrats groupe (assurance statutaire, santé, prévoyance, titres-restaurants)
- L'accès aux offres d'emplois et de remplacement

NOUS Contacter

Archives itinérantes
06 08 52 43 75
archivesitinerantes@cdg38.fr

Assurances, mutuelles, action sociale
04 76 33 20 26
contratsgroupe@cdg38.fr

Bourse de l'emploi
04 76 33 20 36
boursemploi@cdg38.fr

Commission administrative paritaire (CAP) / Commission administrative paritaire (CCP) et conseils de discipline
04 56 38 87 35
capccp@cdg38.fr
et conseildiscipline@cdg38.fr

Concours
04 76 33 20 30
concours@cdg38.fr

Conseil médical formation plénière
04 56 38 87 00 et 04 56 38 87 43
instancesmedicales@cdg38.fr

Conseil médical formation restreinte
04 76 33 68 54 et 04 56 38 87 41
instancesmedicales@cdg38.fr

Conseil en organisation et projets RH
04 56 38 87 52
cdg38@cdg38.fr

Cotisations
04 76 33 68 51
pole_finances@cdg38.fr

Comité Social Territorial (CST) et Formation Spécialisée (FS)
04 57 04 16 90 et cstfs@cdg38.fr

Direction, Conseil d'administration
04 76 33 20 39
cdg38@cdg38.fr

Gestion des carrières et conseil statutaire
04 76 33 20 33
carrieres@cdg38.fr

Handicap
04 76 33 20 26
handicapemploi@cdg38.fr

Médecine du travail, psychologue du travail, assistante sociale
04 56 38 87 04
administratif.dsst@cdg38.fr

Médiation
04 76 33 20 33
mediation@cdg38.fr

Missions temporaires
04 76 33 25 21
interim@cdg38.fr

Mobilité emploi
04 76 33 25 20
mobilite.emploi@cdg38.fr

Paies externalisées
04 76 33 25 23
carrieres@cdg38.fr

Prévention des risques professionnels
04 56 38 87 04
prevention@cdg38.fr

Retraite
04 57 04 16 91
retraite@cdg38.fr

Réseau des Secrétaires Généraux de Mairie (SGM)
04 76 33 25 25
reseau.sgm@cdg38.fr

Signalement discriminations, harcèlement moral ou sexuel
06 40 41 97 77
signalement@cdg38.fr

VENIR au CDG

Établissement principal

493 rue des Universités, CS 50097
38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex

Lundi au jeudi, 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h ;
Le vendredi 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h

Antenne Nord-Isère

1 rue Claude Chappe - ZAC de la Maladière
38 300 Bourgoin-Jallieu
Sur rendez-vous uniquement

RESTEZ INFORMÉ(E) !

Pour ne rien manquer de l'actualité du CDG38, abonnez-vous à notre lettre d'informations ! Pour cela, rendez-vous au bas de la page d'accueil de notre site internet **www.cdg38.fr**, sous la rubrique agenda, ou flashez ce QR Code :